



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 05059

Numéro SIREN : 414 119 735

Nom ou dénomination : ALMA CONSULTING GROUP

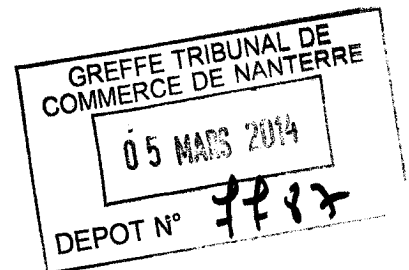
Ce dépôt a été enregistré le 05/03/2014 sous le numéro de dépôt 7787

ALMA CONSULTING GROUP

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 69.687.378,85 €

Siège social : 12/14/16, rue Sarah Bernhardt – 92600 Asnières-sur-Seine
414 119 735 RCS Nanterre

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 21 JANVIER 2014**



L'an deux mille quatorze,
Le 21 janvier,
A 12 heures,

La société ACG HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 67 459 252,38 euros, ayant son siège social sis 185, avenue des Grésillons - 92230 GENNEVILLIERS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 484 994 496 associée unique de la société ALMA CONSULTING GROUP, représentée par son Président, Monsieur Sébastien Maurin,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de révoquer Monsieur Vincent Taupin de ses fonctions de Président de la Société, avec effet à compter de ce jour.

[...]

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme, en remplacement de Monsieur Vincent Taupin, à compter de la présente décision, pour une durée indéterminée, Monsieur Hervé Amar, né le 15 mai 1969 à La Celle-Saint-Cloud (78), demeurant 30, rue de la Source - 75016 Paris, en qualité de Président de la Société.

Monsieur Hervé Amar a d'ores et déjà déclaré accepter ces fonctions de Président et n'être soumis à aucune incompatibilité à ce titre.

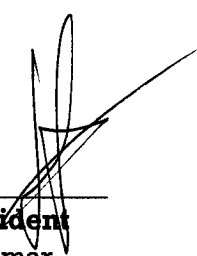
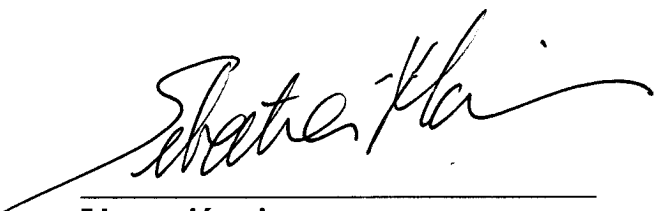
[...]

HA SAM

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé unique.


Le Président
Hervé Amar
L'associé unique
ACG HOLDING
Représenté par Sébastien Maurin

Certifié conforme